



PRE-PROGRAMME

Rencontre du GTFE
9 et 10 octobre 2025
MARSEILLE

**Cybersécurité : la réglementation évolue,
rôle et responsabilités de l'exploitant
de tunnel routier**



Tunnel de Joliette

A l'invitation de :

- Métropole Aix-Marseille-Provence
- DIR Méditerranée
- SRL2
- SMTPC

Jeudi 9 octobre 2025

Atelier et visites techniques du GTFE

08:30 Accueil des participants au Pharo à Marseille (voir «informations pratiques»)

09:00 Mot d'accueil

- (Métropole Aix-Marseille-Provence)
- (DIR Méditerranée)
- J. Thomas (SMTPC)
- G. Rakoczy (SRL2)
- É. Premat • F. Murard (CETU)

09:50 Introduction • F. Chiche (CETU)

Les enjeux de cybersécurité

Responsabilités et obligations introduites par la NIS 2 • S. Bâ (ANSSI - Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'information)

Atelier Cybersécurité : la réglementation évolue, rôle et responsabilités de l'exploitant de tunnel routier

Animatrice : S. Besson (CETU)

11:15 **1 Se prémunir des menaces**

- Cloisonnement des réseaux • D. Raux (Métropole Aix-Marseille-Provence)
- Intégration du volet cyber dans la politique de maintenance • (DIRIF)
- Gestion des accès distants des partenaires • M. Zanaret (SMTPC)

12:30 **Déjeuner**

13:30 **V**isites Techniques

- PC Tunnels (Métropole Aix-Marseille-Provence)
- Bretelle Schloesing des tunnels Prado (SMTPC)
- Mucem
- Fort Saint Jean

Retour en salle

Jeudi 9 octobre 2025

Atelier et visites techniques du GTFE

Atelier Cybersécurité : la réglementation évolue rôle et responsabilités de l'exploitant de tunnel routier (suite)

16:15 **2** Se préparer à la gestion de crise

- Formation et sensibilisation du personnel • **B. Bouiller (DIR CE)**
- Plan de reprise d'activité • **O. Crague (SRL2)** • **V. Quiroz (Summ-It)**
- Prise en compte de cybersécurité dans le dossier de sécurité • **C. Willmann(CETU)**
- Un TSA Cyber • **T. Carpentier (Métropole de Lyon)**

18:10 **3** Se tester et ajuster sa stratégie

- Prise en compte de la cybersécurité dans un nouveau système d'information (GTC) • **Y. Roffet (DIRMC)**
- Exercices • **A. Colombo (TMB)**

19:10 Conclusion de l'atelier - **É. Premat (CETU)**

à partir de 20:00

Diner au Cercle des Nageurs de Marseille (1 rue des Calatans)

Vendredi 10 octobre 2025

Actualité des membres

08:30 Accueil des participants au Pharo à Marseille (voir «informations pratiques»)
Animatrice de la matinée : **M. Zéroual-Clément (CETU)**

08:50 **Actualité des membres sur les faits marquants d'exploitation et exposés**

- Complexe Bâisseurs-Sculpteurs-Pyramide : schéma directeur voies cyclables • **P. Personna (Paris La Défense)**
- L'éboulement de blocs sur la RN90 en amont du tunnel de Ponserand • **A. Brach (DIR Centre-Est)**
- Faits marquants • «Tour de table» des participants

12:00 **Actualités du CETU** • **F. Murard (CETU)**

12:20 **Mot de fin** • **É. Premat (CETU)**

12:30 **Clôture de la rencontre**

Informations pratiques

1 Plénières des jeudi 9 et vendredi 10 octobre 2025

- Les plénières des jeudi 9 et vendredi 10 octobre 2025 se tiendront au :
Pharo
(Hémicycle Jean-Claude Gaudain)
- Adresse : 58, boulevard Charles Livon, 13007 Marseille.



2 Hébergement

- Une liste d'hôtels proposée par les hôtes marseillais figure dans le message d'invitation. Elle est également disponible sur le site internet du GTFE : <https://www.gtfe.fr>.
Les réservations et paiements seront effectués directement par les participants auprès de l'hébergeur.
- La restauration prévue le jeudi soir est à proximité des hôtels figurant sur la liste. Pour les hébergements éloignés, les participants prendront leurs dispositions.

3 Modalités d'inscription

- Formulaire d'inscription :
<https://enqueteur.cetu.developpement-durable.gouv.fr/index.php?r=survey/index&sid=175853&lang=fr>
- La date limite d'inscription est fixée au **5 septembre 2025**
- Règlement sur le site, <https://www.billetweb.fr/rencontre-du-gtfe-les-9-et-10-octobre-2025> pour la contribution aux frais de restauration du jeudi 9 octobre 2025 : 50 €

ATTENTION : toute inscription est due (annulation possible avant le **5 septembre 2025** par courriel à gtfe@developpement-durable.gouv.fr)